

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 20

Présents : 17

Votants : 20

N° 2023-5-3

L'an deux mil vingt-trois, Le dix-huit décembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2023

Monsieur Mikael SIMON est nommé secrétaire de séance

Présents : DEL NERO David, BERTHOLOM Cyril, CASELLINO Mona, HERFAUT Denis, MARTIN Corinne, ARZUR Yvon, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie, LE BOSSER Olivia, CARLIER Morgane, MILIN Claudine, CARIOU Philippe, GOURVES Muriel

Procurations : Laurent FRANCHETEAU à Christian ROUÉ, Karine CORNIC à Claudine MILIN, Marie-Hélène KERNEVEZ à Mona CASELLINO

Objet : Décision Modificative Budgétaire n°3/2023

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2023-2-7 en date du 3 Avril 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telle que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la commune,

Entendu le rapport de Monsieur Christian RIVIERE, Adjoint au Maire délégué aux finances,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- **Adopte** la décision modificative n°3/2023 du budget ville Section de fonctionnement telle que figurant dans le tableau ci-après :

chapitre article	Libellés	Dépenses	Recettes
	FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €
65 65541	Autres charges de gestion courantes Contributions fonds compensation ch.territoriales	-13 000.00 € -13 000.00 €	
014 739211	Atténuations de produits Attribution de compensation	13 000.00 € 13 000.00 €	

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
David DEL NERO



Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

DM n° 3 2023

ID : 029-212901615-20231218-DCM2023_5_3-DE

COMMUNE DE PLEUVEN - 21700 COMMUNE DE PLEUVEN

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Pleuven, le 18/12/2023

Le Maire



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Pleuven, le 18/12/2023

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES : Pour : 20

Contre : -

Abstention : -

Date de convocation : 12/12/2023

Les membres du Conseil Municipal,

DEL NERO David	
ARZUR Yvon	
BERTHOLOM Cyril	
CARIOU Philippe	
CASELLINO Mona	
CORNIC Karine	a donné pouvoir
FRANCHETEAU Laurent	a donné pouvoir
GOURVES Muriel	
HERFAUT Denis	
LAGADIC Christophe	
MARTIN Corinne	
MILIN Claudine	
RIVIERE Christian	

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023







Publié le

ID : 029-212901615-20231218-DCM2023_5_3-DE

COMMUNE DE PLEUVEN - 21700 COMMUNE DE PLEUVEN

DM n° 3 2023

ARRETE ET SIGNATURES

ROUE Christian	
SIMON Mikaël	
SINIC Aurélie	
CARLIER Morgane	
KERNEVEZ Marie-Hélène	a bonne penser
LE BER Caroline	
LE BOSSER Olivia	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Pleuven, le